

Expert comptable

DESCRIPTION DU MÉTIER :

L'expert-comptable est un professionnel du chiffre spécialisé dans la gestion comptable et financière des entreprises. Il intervient notamment dans la tenue des comptes, l'audit, la fiscalité, la gestion sociale et la création d'entreprise. Il est souvent considéré comme un conseiller stratégique pour les entreprises et peut également travailler en indépendant ou en cabinet d'expertise comptable.

LES COMPETENCES REQUISES :

- Solides connaissances en comptabilité, fiscalité, droit social et droit des affaires
- Capacité d'analyse et de synthèse pour interpréter les données financières
- Sens de l'organisation et de la rigueur pour garantir la fiabilité des informations comptables et financières
- Bonnes compétences relationnelles pour conseiller et accompagner les clients
- Capacité à travailler en équipe et à manager une équipe de collaborateurs en charge de dossiers
- Adaptabilité pour s'adapter à l'évolution des réglementations et des technologies de l'information et de la communication

FORMATION :

Bac + 5 minimum en comptabilité, gestion, finance, droit des affaires ou équivalent.
Diplôme d'expertise comptable (DEC) ou certificat d'aptitude aux fonctions d'expert-comptable (CAFCAC) pour exercer la profession d'expert-comptable en toute indépendance.

Possibilité de se spécialiser dans un domaine particulier (audit, fiscalité, etc.) grâce à des formations complémentaires.

SALAIRE :

Le salaire d'un expert-comptable varie en fonction de son niveau d'expérience et de la taille de l'entreprise pour laquelle il travaille. En France, un expert-comptable débutant gagne en moyenne entre 30 000 et 40 000 euros brut par an. Un expert-comptable confirmé peut espérer gagner entre 50 000 et 100 000 euros brut par an, voire plus en fonction de sa spécialité et de son expérience.